

## **Informations communales**

### **Votation Trois-Rivières**

Lors de sa séance du 18 février 2014, le Conseil municipal a pris acte des résultats de la votation de la fusion Trois-Rivières. Il constate que la majorité des ayants-droit a suivi l'avis de son Conseil municipal. Il remercie la population pour son ouverture.

### **Procès-verbal de l'assemblée municipale du 9 décembre 2013**

Conformément au règlement, le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours. Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le Conseil municipal l'a approuvé.

### **Passeport-vacances**

Le Conseil municipal a pris la décision de soutenir financièrement les activités du passeport-vacances 2014 à raison de Fr. 10.--/enfant participant aux activités.

### **Inscription des nouveaux élèves**

L'inscription des nouveaux élèves de la commune de Saicourt pour l'année scolaire 2014-2015 se déroulera de la manière suivante :

#### Pour l'école enfantine :

Les inscriptions des enfants nés jusqu'au 30 juin 2010 seront reçues le **jeudi 20 mars 2014 à 9h30** à l'école enfantine au Fuet où vous serez accueillis par les enseignantes. Prière de vous munir de votre livret de famille ou de l'acte de naissance de votre enfant.

#### Pour l'école primaire :

Il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle inscription à l'école primaire si votre enfant fréquente déjà l'école enfantine.

Le Fuet, le 5 mars 2014.

Conseil municipal